

## SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE RENNES MÉTROPOLE, LA VILLE DE RENNES, TERRITOIRES PUBLICS ET SNCF IMMOBILIER

**Rennes Métropole, la ville de Rennes, la SPLA Territoires publics et SNCF Immobilier ont signé, en septembre 2018, un protocole d'accord pour réfléchir ensemble à la mutation des emprises détenues par le Groupe Public Ferroviaire (GPF) sur le territoire de la métropole de Rennes.**

Dans le cadre de son projet urbain Rennes 2030, la ville de Rennes est engagée dans une dynamique d'extension du centre-ville. Celle-ci s'incarne notamment dans le projet de ZAC EuroRennes, porté par Rennes Métropole. Parallèlement, elle travaille à la reconquête des quartiers situés en bordure de la voie ferrée, coupés du cœur de ville par le faisceau ferroviaire.

Dans ce contexte, l'intention du GPF de libérer dans les prochaines années plusieurs emprises foncières affectées à des activités ferroviaires pose la question du devenir de ces terrains et de leur insertion dans la trame d'ensemble de la ville.

Un important travail collaboratif a déjà été conduit pour la réalisation du nouveau pôle d'échanges multimodal de la gare de Rennes, actuellement en phase de chantier. Avec le protocole signé ce jour, Rennes Métropole, la ville de Rennes et SNCF Immobilier entendent aller plus loin en mettant en place une démarche de travail partenarial sur la réinsertion des secteurs libérés des activités ferroviaires dans le fonctionnement urbain de la ville et de l'agglomération. Cette réflexion partagée sera menée avec le soutien de la société publique locale d'aménagement Territoires publics.

Un vivier de terrains qui pourraient potentiellement accueillir des projets urbains ou immobiliers à court ou moyen terme a été identifié par les partenaires.

Il s'agit des sites de :

- St Hélier/axe des Gares
- Louis Armand
- Coquelin
- Baud Chardonnet
- Auguste Pavie (partiellement)

Ces sites représentent au total près de 13,5 ha de foncier, dont la mutation urbaine fera l'objet d'une analyse et d'une mise en œuvre concertée entre les trois partenaires dans les années à venir.

### À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER :

Un des 6 grands métiers du Groupe SNCF, SNCF Immobilier assure trois missions : la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment Espaces Ferroviaires, et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat. SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

### Chiffres clés :

- 8,5 millions de m<sup>2</sup> de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales. Le Groupe public ferroviaire comptant au total 12,5 millions de m<sup>2</sup>.
- 20 000 ha dont 3 000 hectares urbanisables dès à présent.
- 100 000 logements dont 90 % de logements sociaux.
- plus de 2 300 collaborateurs dont plus de 1 700 chez ICF Habitat.

### CONTACT PRESSE :

**SNCF Immobilier**

Pascal Travers - Directeur de la Communication  
[pascal.travers@sncf.fr](mailto:pascal.travers@sncf.fr) - 01 85 07 40 67

Plus d'information : <http://www.presse-sncf-immobilier.fr>  
Twitter : @SNCFImmobilier